



## A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
DU SITE DU VIEUX PORNICHET  
ET DE SON ANCIEN PORT

Monsieur le Maire de PORNICHET

OBJET : Aménagements futurs du port d'échouage

A Pornichet le 7 Février 2013

Monsieur le Maire,

A à l'occasion de la cérémonie des vœux et de la diffusion du magazine d'informations municipales nous avons appris que d'importants aménagements du port d'échouage étaient envisagés par la municipalité.

Avec satisfaction nous notons que vous souhaitez préserver la vocation principale de ce port qui est « l'accueil de petites unités dans des conditions financières raisonnables ».

Nous comprenons bien sur les nécessaires travaux de désenvasement, voire la réorganisation des mouillages en vue d'augmenter le nombre des places, dans la mesure où ces aménagements apportent un confort indispensable aux usagers du port, sans pour autant altérer le caractère pittoresque et préservé de la bande côtière longeant le port .

Par contre notre inquiétude est réelle quant au projet d'aménagement d'une aire de carénage et son impact sur l'environnement dunaire.

Si une telle installation s'avère nécessaire au regard des exigences nouvelles en matière de récupération des eaux de nettoyage , nous nous demandons si des solutions alternatives, telles qu'une cale de carénage mobile avec possibilité de mutualisation avec d'autres installations portuaires ne pourraient pas être envisagées.

En tout état de cause, si pour des raisons techniques et/ou financières, aucune autre solution ne pouvait être mise en oeuvre, nous vous demandons de faire en sorte que la solution technique finale minimise l'impact au sol sur la bande dunaire et n'ouvre pas la porte à des constructions susceptibles de dénaturer cette zone naturelle très appréciée de tous pour son caractère sauvage, quasi unique sur la baie classée une des plus belles baies du monde.

Rappelons au passage que ce charmant petit port d'échouage , plus que centenaire , à l'usage des pêcheurs pornichétins a subi de multiples transformations et agrandissements importants ( 300 m linéaires d'espace baigneurs amputés au profit d'une extension ces dernières années , après déroctage des Rochers du Cuy, pourtant interdits, car sur site inscrit).

Quel est son devenir ?... Il est urgent de protéger ce qui constitue encore un des pôles les plus attractifs de notre station balnéaire et touristique.

Profitant de ce courrier, nous vous rappelons notre attachement à la reconstruction de l'ancienne jetée conduisant au mole en pierres et nous vous renouvelons notre soutien pour le projet évoqué ensemble : ie. « Prolonger la promenade reconstituée sur le mole en direction du port en eau profonde, ce qui permettrait de rapprocher ce dernier au centre de la ville, en rompant ainsi son relatif isolement.

Enfin, nous vous remercions de votre engagement pour intégrer cette zone dunaire – patrimoine inscrit aux sites pittoresques depuis 1970- dans le dispositif AVAP (ex ZPPAUP).

En attente d'informations, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations

Alain LAUNAY

Président de l'APSVP